

Au83 – CR Audition Reviplast

16/03/26 à 9h45

Présents : Alexis David, Céline Guillon, Joseph Minster

Ce rendez-vous du 16 mars 2026 à 9h45 réunit Alexis David, Joseph Minster (Images en bibliothèques) et Céline Guillon (Reviplast) pour discuter du recyclage des collections DVD des bibliothèques publiques, dans le cadre du projet national sur l'audiovisuel en bibliothèque.

1. Contexte et objectifs de l'audition

L'audition s'inscrit dans le cadre du projet national sur l'avenir de l'audiovisuel en bibliothèques publiques et vise à explorer des solutions industrielles pour la mise en place d'une filière de recyclage des DVD (disques et boîtiers) issus des collections des bibliothèques.

L'échange a lieu avec Céline Guillon, représentante de Reviplast, PME spécialisée dans le broyage et la valorisation de plastiques rigides, déjà active sur le recyclage des CD, DVD, boîtiers et, plus récemment, des vinyles.

Les objectifs principaux de l'entretien sont :

- Comprendre le fonctionnement industriel de la filière de recyclage des supports physiques (DVD et leurs boîtiers).
- Identifier les conditions techniques et logistiques pour intégrer les bibliothèques dans cette filière (tri, déconditionnement, massification, transport).
- Apprécier la faisabilité économique et réglementaire, ainsi que les besoins en structuration de réseau (rôle des ESAT, hubs régionaux).

2. Présentation de l'entreprise et de son activité

L'entreprise, basée à Limoges, est une PME d'environ 27 salariés et salariées, spécialisée à 100% dans le traitement de plastiques rigides.

Elle traite environ 10 000 tonnes de plastiques par an, provenant de tous secteurs : collectivités, éco-organismes, associations et industriels.

Les principaux gisements traités sont :

- Plastiques usagés des collectivités : bacs, poubelles cassées, bornes d'apport volontaire, plastiques de déchetterie.
- Plastiques de post-production (chutes neuves) provenant d'industriels.

- Plastiques de post-consommation, déjà utilisés, parfois sales, mélangés ou déjà recyclés, segment sur lequel l'entreprise se positionne comme l'un des rares acteurs en France.

L'entreprise se définit comme un **broyeuriste** :

- Elle ne dispose pas de flotte de camions en propre, son cœur de métier est le broyage.
- Les plastiques sont collectés soit par enlèvement en semi-remorque, soit par livraison directe des clients.
- Avant broyage, l'entreprise contrôle la qualité et exige un tri à la source autant que possible, condition essentielle pour une meilleure valorisation.
- Les matières sont triées par type de plastique, puis broyées par résine pour produire des copeaux de moins d'un centimètre, conditionnés en big-bags.

Ces broyés sont revendus soit :

- À des granulateurs qui transforment les copeaux en granulés de plastique pour faciliter la réutilisation.
- À des fabricants capables d'utiliser directement du broyé dans leurs process de production.

L'entreprise revend soit des matières mono-résine, soit des « recettes » de mélanges conformes aux cahiers des charges de ses clients.

Elle recycle déjà les CD, DVD et leurs boîtiers, et travaille depuis quelques mois au recyclage des disques vinyles.

3. Processus de recyclage des CD/DVD et boîtiers

Sur le plan des matériaux, l'entreprise confirme que :

- Les CD et DVD sont constitués de la même matière, le polycarbonate, et peuvent donc être recyclés ensemble, sans procédé particulier différencié.
- Le boîtier, en revanche, est composé d'un autre plastique et doit être traité séparément.

Pour la filière envisagée avec les bibliothèques :

- Le recyclage peut porter à la fois sur les disques (CD/DVD) et les boîtiers, à condition de séparer les flux.
- Une étape préalable de **déconditionnement** est impérative :
 - Extraction des disques de leurs boîtiers.
 - Retrait de la jaquette papier des boîtiers.
- L'entreprise peut ensuite recevoir deux flux distincts :
 - Un flux de disques (CD/DVD) en polycarbonate.
 - Un flux de boîtiers plastiques, sans les papiers jaquettes.

Concernant les conditionnements usuels :

- Les matières sont généralement envoyées en grands cartons dits « octabins », cartons octogonaux sur palette, d'environ 1 à 1,60 m de hauteur.



- Les big-bags sont également utilisés de manière fréquente.



L'entreprise privilégie des **contenants perdus** (non retournés) :

- En raison de l'importance croissante du coût du transport, aggravé par le prix des carburants.
- Pour éviter aux bibliothèques ou aux intermédiaires d'avoir à gérer la logistique de retour de contenants vides.

4. Exigences de volumes, massification et campagnes de broyage

L'entreprise fonctionne en logique industrielle, par **campagnes de broyage**, ce qui impose des seuils minimaux de tonnage pour optimiser les coûts de production.

Un big-bag de produit fini représente environ une tonne de matière broyée, ce qui fixe un ordre de grandeur des volumes à atteindre avant de lancer une campagne spécifique.

Sur ce point, plusieurs éléments clés ressortent :

- Il n'est pas réaliste, d'un point de vue industriel, de traiter des micro-volumes (ex. 30 kg) de manière isolée.
- La **massification** des flux est donc fortement recommandée :
 - Pour limiter les opérations de déconditionnement et de re-tri à l'arrivée.
 - Pour disposer rapidement de volumes exploitables pour une campagne de broyage.

L'entreprise reçoit déjà régulièrement des DVD/CD d'autres organismes, ce qui permet, le cas échéant, de compléter un tonnage provenant des bibliothèques par des flux déjà existants.

Dans ce contexte, l'enjeu pour les bibliothèques est d'organiser des regroupements (à l'échelle d'un département, d'un réseau, d'un hub régional) plutôt que des envois unitaires carton par carton.

5. Rôle des ESAT et structuration logistique possible pour les bibliothèques

L'entreprise travaille déjà avec des **ESAT** (établissements et services d'aide par le travail) qui assurent le déconditionnement et le démantèlement des produits en amont.

Dans ce schéma, l'ESAT est généralement le client direct de l'entreprise, le détenteur initial des gisements (association, collectivité, etc.) n'apparaissant pas forcément.

Ce modèle est déjà appliqué avec :

- Redisco, pour les vinyles, où un ESAT effectue la séparation entre la pochette et le disque.
- D'autres secteurs, avec des ESAT dans différentes régions (notamment dans le Nord), sur des opérations de déconditionnement.

Pour les bibliothèques, plusieurs scénarios sont évoqués :

- Les bibliothèques expédient directement leurs supports à un ESAT, qui se charge :
 - Du déconditionnement (séparation disques/boîtiers, retrait papier).
 - De la massification des volumes sur un site centralisé.
 - De l'expédition en lots significatifs vers l'industriel.
- L'organisation de **hubs de centralisation** régionaux ou interrégionaux, où les ESAT jouent un rôle clé dans la collecte, le tri et le stockage en attendant d'atteindre le tonnage cible.

L'entreprise ne peut pas réaliser le déconditionnement elle-même :

- Cela prendrait trop de temps et elle n'est pas équipée pour ce type de travail manuel et fin.
- Elle recommande donc fortement de s'appuyer sur des ESAT, soit proches des bibliothèques, soit proches du site industriel, avec un accord pluriannuel et une cible de tonnage annuel pour sécuriser l'activité.

Une autre option, plus en amont, consiste à impliquer directement les bibliothèques dans la séparation des matières (disques, boîtiers, papier jaquette) avant l'envoi à l'industriel, ce qui permettrait de réduire les coûts de prestation lié à l'ESAT..

6. Marchés, partenaires et habitudes de travail avec les collectivités

L'entreprise travaille avec :

- Des acteurs publics (collectivités).
- Des acteurs privés.
- Des associations.

Elle a l'habitude de traiter avec des collectivités, y compris dans le cadre de marchés publics :

- Compte tenu des volumes, il s'agit plus souvent de consultations ou de conventions que d'appels d'offres formels.
- Elle se déclare en capacité de s'inscrire dans les procédures habituelles des collectivités, ce qui est un point rassurant pour une future filière impliquant des bibliothèques territoriales.

Sur la filière Redisco, ce sont les porteurs de projet (Redisco) qui ont sollicité l'entreprise, dans le cadre d'un projet d'ampleur avec R&D et recherche de subventions. Le projet comprend la conception d'une machine spécifique (type scie cloche) pour retirer automatiquement le macaron papier au centre des vinyles, afin de ne conserver que la couronne en PVC, mieux valorisable.

7. Situation économique de la filière plastique et impact sur les prix

Céline Guillon décrit un contexte économique difficile pour le secteur du plastique recyclé :

- Depuis environ deux ans et demi, les cours se sont effondrés, et le marché fonctionne principalement à la commande.
- Certains plastiques sont recyclés sans difficulté technique, mais n'ont plus de valeur marchande : leur reprise peut même être facturée.

Le plastique recyclé est principalement utilisé dans des secteurs non visibles (automobile, BTP, électricité), eux-mêmes en difficulté, ce qui réduit la demande.

L'entreprise, qui a choisi de travailler peu avec l'export, se trouve concurrencée par des résines vierges asiatiques moins coûteuses que la matière recyclée.

Dans ce contexte, l'entreprise attend :

- Des mesures de protection ou d'incitation de la part de l'État, par exemple des surtaxes sur l'import de résines vierges non vérifiées.
- Ou des obligations réglementaires pour les fabricants d'intégrer un pourcentage minimal de matière recyclée.

Pour les bibliothèques, cela implique :

- Des prix de reprise actuellement bas, susceptibles d'évoluer rapidement.
- La possibilité de conditions de rachat **positif** (la matière est achetée) ou **négatif** (un coût de traitement est facturé), à préciser en fonction du type de plastique, des volumes et du coût de transport.

Quoi qu'il en soit, l'entreprise insiste sur le fait que les matières issues des bibliothèques seraient recyclées et non détruites, ce qui garantit la réalité de la démarche environnementale.

8. Enjeux spécifiques aux bibliothèques et structuration d'une filière

Du côté des bibliothèques :

- Les collections de DVD restent globalement fréquentées, contrairement aux CD dont l'usage a chuté avec les plateformes de streaming musical.
- Néanmoins, le support DVD s'abîme physiquement, et la question du recyclage est structurelle, indépendamment des choix de politique documentaire.
- Dans certains territoires, il est question de supprimer des collections importantes (de l'ordre de 12 000 à 20 000 DVD), mais ces décisions ne sont pas toujours actées, ce qui rend difficile l'évaluation de la quantité.

Au niveau du projet national :

- Difficulté d'obtenir une vision globale des quantités potentielles, en raison de ces incertitudes.
- Il est probable que toutes les bibliothèques ne fassent pas appel au même prestataire, en fonction :
 - De leur localisation.
 - Du coût du transport.
 - Des réseaux de partenaires disponibles (ESAT, hubs, industriels régionaux).

L'entreprise propose de structurer la filière autour de :

- Hubs de centralisation, associés à des ESAT, pour le déconditionnement et la massification.
- Points d'expédition « grossistes » à partir desquels il devient économiquement pertinent de transporter plusieurs tonnes vers le broyeur.

Elle indique disposer déjà de contacts d'ESAT dans le Nord, et se dit prête à partager ces informations pour aider à structurer la filière. Elle insiste sur la nécessité de définir clairement la chaîne complète, « de la bibliothèque jusqu'au prestataire final de valorisation ».

Le calendrier du projet national est rappelé :

- Phase actuelle de diagnostic et de recensement de solutions, jusqu'au mois de juillet.
- À cette échéance, il ne s'agira pas de mettre en œuvre immédiatement une filière unique, mais de formuler des recommandations et de proposer un **modèle** d'organisation à destination des bibliothèques.
- L'objectif est d'identifier un panel de deux ou trois solutions/partenaires possibles, parmi lesquelles les bibliothèques et leurs collectivités pourront choisir.

9. Aspects juridiques, territoriaux et modalités contractuelles

Du point de vue juridique, il est envisagé que :

- Chaque collectivité ou département, en tant que tutelle des bibliothèques territoriales, passe ses propres contrats ou conventions avec les prestataires (ESAT, industriels).
- Le rôle du projet national est de proposer un modèle de fonctionnement, un « référencement » d'acteurs et de schémas logistiques, et non d'être le porteur de cette filière.

De son côté Céline Guillon confirme :

- Qu'elle travaille avec l'ensemble du territoire national, malgré une implantation dans le sud-ouest (Limoges) et des partenariats en région parisienne et dans le Nord.
- Qu'elle peut fournir des **certificats de recyclage/valorisation matière**, élément important pour les collectivités et les bibliothèques qui souhaitent documenter et valoriser leurs démarches environnementales.
- Qu'elle est classée ICPE, dispose d'une autorisation préfectorale et est certifiée ISO 14001, garantissant un niveau de sérieux et de conformité environnementale attendu par les donneurs d'ordre publics.

Les enjeux de transport sont réaffirmés comme un facteur déterminant :

- Le coût transporte lourdement sur l'équation économique globale.
- La localisation des hubs, le choix de l'industriel et la mutualisation des flux devront intégrer ces paramètres.

10. Points de vigilance et préconisations issues de l'audition

À l'issue de l'échange, plusieurs points de vigilance et pistes d'organisation se dégagent :

- Nécessité de disposer d'un **état des lieux des quantités** potentielles (DVD à désherber, DVD usagés courants) pour dimensionner les hubs et les flux.
- Importance de la **massification** : privilégier des regroupements départementaux ou régionaux, éventuellement via des ESAT, plutôt que des envois individuels de chaque bibliothèque.
- Obligation d'un **déconditionnement** rigoureux (disque / boîtier / papier séparés) pour optimiser la valorisation et limiter les surcoûts.
- Rôle stratégique des **ESAT** comme partenaires : déconditionnement, centralisation, stockage intermédiaire, constitution des tonnages minimums.
- Prise en compte de la **volatilité des prix** et de la fragilité du marché du plastique recyclé : prévoir des modèles économiques adaptables, avec possibilité de rachat positif ou négatif.
- Intégration des **contraintes de transport** dans le choix des partenaires et dans la définition des territoires de collecte (pertinence géographique : exemple du sud-ouest vs. Strasbourg).
- Valorisation de la **traçabilité** et des garanties environnementales : certificats de recyclage, certifications ICPE et ISO 14001 comme arguments pour convaincre les tutelles.

Reviplast se montre disponible pour :

- Fournir des informations complémentaires.
- Aider à identifier des partenaires ESAT sur le territoire.
- Établir, le moment venu, des offres chiffrées prenant en compte les types de matières, les volumes et les origines géographiques.

11. Conclusion opérationnelle pour le projet national

Cette audition confirme l'existence d'une capacité industrielle de recyclage des DVD, et leur boîtiers, et la possibilité d'y intégrer les bibliothèques publiques via une organisation structurée des flux. Elle met en évidence que le principal enjeu n'est pas technique (les supports se recyclent sans difficulté majeure), mais organisationnel, économique et informationnel (structuration des réseaux, massification, transport, connaissance des acteurs).

Pour le projet national, les suites possibles incluent :

- La formalisation d'un **modèle de filière type** incluant bibliothèques, ESAT, hubs régionaux et industriels de broyage.

- L'élaboration d'un **référentiel d'acteurs** (industriels, ESAT) et de recommandations pratiques pour les collectivités (volumes, conditionnements, clauses contractuelles).
- Une stratégie de **communication** auprès des bibliothécaires (mail, infolettres, liste videothecaire) pour sortir du sentiment « d'absence de filière » et diffuser les solutions identifiées.